

BTSA AQUACULTURE

Ce BTSA forme les élèves à la gestion d'une entreprise aquacole. La formation est axée en premier lieu sur l'étude des milieux aquatiques naturels et artificiels et sur la connaissance des espèces d'élevage. Les élèves sont capables de mener toutes les étapes d'une production aquacole : sélection des géniteurs, reproduction, alimentation, suivi de l'état sanitaire, analyse des conditions d'élevage, utilisation des équipements, opérations de tri et d'abattage, conditionnement des animaux. Qu'il s'agisse d'une production en eau douce ou en milieu marin, en milieu naturel ou en bassins, les élèves ont conscience des impacts de l'activité sur l'environnement et de la nécessité du suivi de la qualité de l'eau. L'aspect économique est l'autre volet important de cette formation avec des enseignements sur la gestion d'entreprise, l'utilisation d'outils de gestion et de comptabilité, la réalisation de diagnostics qui tiennent compte à la fois de l'aspect technique, financier, réglementaire et environnemental de l'activité d'élevage. Autre compétence développée : être en mesure de faire des choix ou de formuler des conseils pour adapter la production au marché et aux contraintes de l'exploitation.

► ACCÈS AU BTS

- **Bac pro Cultures marines**
- **Bac pro Productions aquacoles**
- **Bac STAV** spécialité technologies de la production agricole
- **Bac S** dont le profil écologie, agronomie et territoires

► POURSUITE D'ÉTUDES

- **BTSA en un an** pour acquérir une compétence complémentaire
 - **Certificat de spécialisation agricole (CSA)**
 - **Licence professionnelle** dans les domaines des productions animales, de la protection de l'environnement
 - **Classe préparatoire ATS biologie** pour intégrer une école d'agronomie, agroalimentaire, vétérinaire
- Pour connaître les poursuites d'études envisageables dans l'académie de Poitiers, consultez le guide « Entrer dans le Sup après le bac »*

► DÉBOUCHÉS

La plupart des titulaires du BTSA se dirigent vers les entreprises aquacoles, bien souvent d'abord comme salariés. Les emplois se situent dans des organismes de recherche, en tant que chargé-e de production, cadre techniques ou agent-e commercial-e dans les secteurs para-aquacoles (producteurs d'aliments, ateliers de transformation, aquariologie, animaleries, etc.). Il est possible de s'installer à son compte comme pisciculteur-trice ou conchyliculteur-trice et gérer sa propre exploitation ou travailler dans des secteurs plus singuliers comme la culture d'algues, l'élevage de crustacés, l'aquariophilie marine ou la pêche continentale ou en estuaire.

Exemples de métiers : *aquaculteur-trice, conseiller-ère agricole*

► LES ÉTABLISSEMENTS DANS L'ACADÉMIE

- ◆ 17 Bourcefranc-le-Chapus Lycée de la mer et du littoral S

◆	Établissement public
■	Établissement privé sous contrat
❖	Établissement privé hors contrat
●	Établissement consulaire (dépend d'une chambre de commerce et d'industrie ou d'une chambre de métiers)
▼	CFA (Centre de formation d'apprentis)

S	Statut de l'étudiant « Scolaire » (formation temps plein)
A	Statut de l'étudiant « Apprenti » (formation en apprentissage)
alt.	sous statut scolaire Alternance école/entreprise sous statut scolaire

Localisez les établissements sur
www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Poitiers
► rechercher un établissement

Pour plus d'informations :

